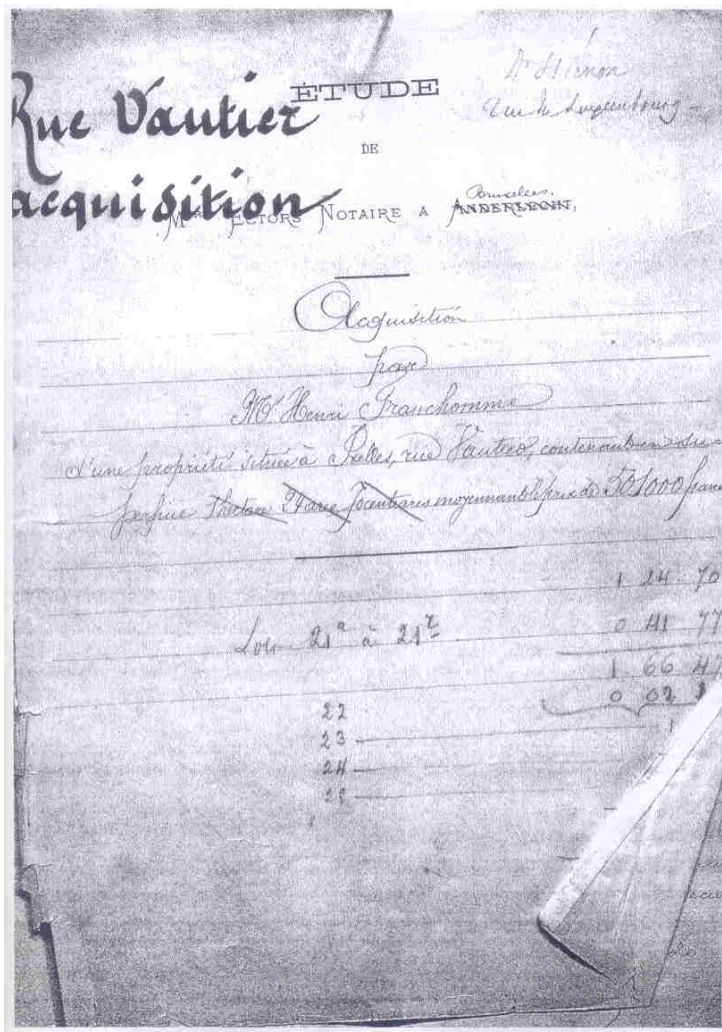


Nouvelles immobilières des rues Vautier et Wiertz



Ce mercredi 8 mai 1879, Maître Félix Maximilien ECTORS, Notaire à Bruxelles, a procédé à la vente sur saisie en 25 lots d'une propriété immobilière sise principalement rue Vautier mais aussi rue Wiertz et chaussée de Wavre, et cela à charge de l'industriel Barthélémy Lucien OTLET, domicilié à Ixelles rue Vautier, n°1, dans son château.

Un jugement du Tribunal de 1ère Instance a en effet validé le 8 avril 1879 la saisie faite auprès de l'industriel Otlet par la compagnie d'assurances en liquidation « La Meuse », ayant son siège à Anvers. Le Tribunal a désigné le Notaire Ectors pour procéder à la vente en présence du Juge de Paix du Canton d'Ixelles, Mr Emile Joseph Vandervelde, juge suppléant. Le prétoire du Juge de Paix est établi en la Maison Communale d'Ixelles. La vente s'est clôturée à 2 heures de « levée ».

La vente s'est d'abord déroulée par la vente aux enchères de 25 lots immobiliers constitués sur l'ensemble de la propriété de 2ha 28 de l'industriel Barthélémy Otlet, sise entre la chaussée de Wavre, et les rues Vautier et Wiertz nouvellement tracées. Les 25 lots ont suscité de multiples enchères remportées dans un premier temps par Henri Franchomme, négociant à Bruxelles 2 rue des Chartreux, mais aussi par Georges Damiens, brasseur ixellois de la Brasserie Léopold, par Mr Eugène Cambier, industriel de Levallois-Perret (serait-ce l'homme de l'art envoyé par Gustave Eiffel pour construire l'extension de l'ancien couvent des Rédemptoristes et mettre en place sa meilleure toiture arrondie ? N.B. : l'AQL sauvera celle-ci de la destruction au cours de la rénovation du Muséum en 1981), ou encore l'Ingénieur de Saint-Gilles rue Berckmans 73, Mr Rodolphe Paris, l'Architecte Emile Lagasse du 36, rue du Prince Albert à Ixelles, le Conseiller provincial Felix Lenrock, chaussée d'Etterbeek, mais aussi le plombier Nicolas Delvie, le boucher de la rue du Trône, 132 Mr Jean-Baptiste Verlinden, le maçon Jean-Baptiste Defreine, l'expert immobilier Eugène Kindt de la rue de Spa 42 ; mais aussi un fabricant de toiles, Pierre Desmidt et un médecin, Arthur Simons, tous deux de Courtrai?

Les enchères sont rondement menées et tous les lots ont été attribués une première fois, aux candidats acheteurs mentionnés

ci-dessus. Il convient d'en retenir les noms, car ils s'intéressent au quartier en 1879 et certains y joueront un rôle éminent. Mentionnons le brasseur Damiens dont les descendants seront encore présents dans la Brasserie Léopold en 1985, au moment où les financiers de Stella-Artois-Inbev forceront la fermeture pour ouvrir la voie à l'opération immobilière de 1988 et à la construction de l'hémicycle du Parlement Européen. Certes cet immeuble héberge beaucoup de parlementaires et assistants qui viennent de toute l'Europe, mais le Quartier Léopold a perdu dans l'aventure 200 emplois locaux de brasseurs.

Cependant cette première vente s'est opérée « sous réserve de masse ». Ce terme juridique signifie que des lots déjà vendus sont regroupés et remis aux enchères à partir du prix global des lots regroupés. Les enchères ont encore monté, cette fois-ci Mr Henri Franchomme se positionnant fortement à 308.000 francs pour les lots 1 à 20. Les lots 21a à 21r, 22 à 25 ont encore fait l'objet de mises à la masse remportées d'une part par Alfred Dansaert, propriétaire à la rue de la Limite 102 à Schaerbeek, par Arthur Simons, le médecin de Courtrai et surtout par Emile Cambier, l'industriel de Levallois-Perret. Ils y mettent des sommes qui vont de 40.100 francs (Dansaert) à 57.000 francs (Simons) et à près de 80.000 francs (Cambier).

A la surprise de l'assemblée, une masse générale est formée. Pour un prix de 501.000 francs, l'ensemble des lots est finalement remporté par le négociant Henri Franchomme, lequel déclare agir pour son compte mais aussi sur command. Les membres de sa commandite ne sont pas révélés à la levée (fin) des enchères. C'est évidemment leur droit?. Peut-être s'agit-il tout simplement de membres de la famille Franchomme, ou d'associés de ce négociant qui tiennent à garder leur anonymat pour le moment.

La suite au prochain numéro, car nous sommes certains que le sort de l'ancienne propriété OTLET nous réserve encore bien des surprises dans l'avenir, connaissant les sens des affaires de Mr Franchomme, mais aussi son esprit de famille. Une question en particulier mérite d'être posée à ce stade : quel sera le sort des locataires des n°2 de la rue Vautier et n°1 de la rue Wiertz, maisons déjà construites en 1879 à l'angle des rues nouvellement tracées ?

par Henri et Marco qui ont observé la vente au travers de l'acte notarié de Me Max Ectors, Notaire à Bruxelles

